

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

A68963

Déclaration de Maladie : N° S19-0051256

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]
Matricule : 13132 Société : Royal Air Maroc

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SEKKAT ZINEB Date de naissance : 15.11.1.1990

Adresse : 650 Bd Ned.5 Res. Acacia Imm.G. Appt G35 Casablanca

Tél. : 06.61.35.19.45 Total des frais engagés : 737,-.50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Nadia BOUGA
Gynécologue - Obstétricienne
152, Bd. Ba Hmad
05 22 4097 40/44

Date de consultation : 17.07.2023

Nom et prénom du malade : SEKKAT ZINEB Age : 1990

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ATTE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 21 JUIL. 2023

Signature de l'adhérent(e) : Nadia BOUGA



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/07/2023	g		25.0 D.H	152 Bd. Farhat Hached 05 22 4091 1044 Nadia UGA Obstétricienne 17/07/2023 Hmed Ba Hmad 17/07/2023 40/44
17/07/2023	e,h		3.0 D.H	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie 55 Rue Sidi Abdellah Belvédère Casablanca Tel: 022 74 03 75	17/7/2023	187.50

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Nadia Bouga

Gynécologue - Obstétricien

الدكتورة نادية بوغا

اختصاصية في أمراض النساء والتوليد

DIPLÔME D' ETAT DE LA FACULTÉ
DE MÉDECINE DE L' U.L.B. A BRUXELLES
ANCIEN ASSISTANT DES HÔPITAUX
DE BRUXELLES

خريجة كلية الطب ببروكسيل
طبيبة سابقة بمستشفيات بروكسييل

17 | 07 | 2017
Casablanca, le :
للدار البيضاء، في :

مع SEKICAT Zuh

2x 50,00

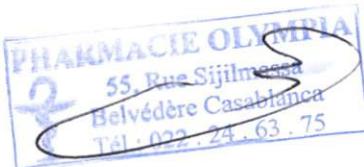
) Folifex 
2 0 0 0

87,50

Y Poly mag 150 mg 
1 0 0 1

187,50

Dr. Nadia BOUGA
Gynécologue 0522 409744
152 Bd. Belvédère Casablanca
Tél : 022.24.63.75



152, Bd. Bahmad - Belvédère 4ème étage (à coté de clinique belvédère) الدار البيضاء (جانب مصحة بلفيدر)

الهاتف : 05 22 40 97 40 / 05 22 40 97 44

فلاي إيتلز

جبلة مراكش 28

150 mg Fer +

150 mg 500 µg B9

فوليفير

Composition :

Sulfate ferreux	150 mg
Acide folique	500 µg
Excipients q.s.p	1 gélule

Cet étui contient 28 gélules à libération prolongée, soit 4200 mg de sulfate ferreux et 14 mg d'acide folique.

Avant toute utilisation, lire attentivement la notice intérieure.
Ceci est un médicament. Ne pas laisser à la portée des enfants.

FOLIFER® 150 mg/500 µg

28 gélules à libération
prolongée



LOT 23021 PER 02/2026
PPV 50.00 DH

Laboratoires Steripharma

Z.I LINA, n° 347 - Sidi Mâarouf - Casablanca
Amine TAHIRI - Pharmacien Responsable

بليغ طلاق

جبلة طلاق 28

150 Fer +

500 µg B9

فوليفير

Composition :

Sulfate ferreux 150 mg

Acide folique 500 µg

Excipients q.s.p 1 gélule

Cet étui contient 28 gélules à libération prolongée, soit

4200 mg de sulfate ferreux et 14 mg d'acide folique.

Avant toute utilisation, lire attentivement la notice intérieure.
Ceci est un médicament. Ne pas laisser à la portée des enfants.

FOLIFER® 150 mg/500 µg

28 gélules à libération

prolongée



6 118000 280361

LOT 23021 PER 02/2026
PPV 50.00 DH

Laboratoires Steripharma

Z.I LINA, n° 347 - Sidi Mâarouf - Casablanca
Amine TAHIRI - Pharmacien Responsable

30 Gélules

Voie orale

Poids net : 14,10 gr.

MAGNESIUM VIT B6

L 0600
P.02/25
PVC: 87.50 DH

POLYMAG

PROPRIETES :

Magnésium : minéral indispensable au bon fonctionnement du système nerveux.

Il possède une action relaxante sur les muscles.

Vitamine B6 : Essentielle à la production d'énergie à partir du glycogène afin de renforcer l'absorption du magnésium.

COMPOSITION:

Oxyde de magnésium (255 mg soit 150 mg de magnésium); Vitamine B6 (1mg); Stéarate de magnésium ; Matthodextrine; gélule en gélatine bovine

POLYMAG

MAGNESIUM VIT B6

30 Gélules
Voie orale

Poids net : 14,10 gr.

Complément alimentaire n'est pas un médicament

CONSEILLÉ POUR :

- Irritabilité, stress, problèmes mineurs de sommeil
- Crampes

MODE D'UTILISATION : 1 à 2 gélules par jour, à prendre avant le repas avec un grand verre d'eau

Fabriqué par : Les Laboratoires CMIC PHARMA
AG.S./ONSSA N° CAPV.5.53.15

Distribué par : MD PHARMA

Authorisation M5 N° Da 20171043425NMP/20 UCA/v1



Docteur Nadia Bouga

Gynécologue - Obstétricien

DIPLOME D' ETAT DE LA FACULTÉ
DE MÉDECINE DE L' U.I.B. A BRUXELLES
ANCIEN ASSISTANT DES HÔPITAUX
DE BRUXELLES

الدكتورة نادية بوعاصي
إختصاصية في أمراض النساء والتوليد

خريجة كلية الطب ببروكسيل
طبيبة سابقة بمستشفيات بروكسييل

17/07/2023

Casablanca, le :
الدار البيضاء، في :

n SEIKAT ZINEB

The wife

Tel妻
Recent cent wt

Pr neej
NUF (+) Adm cae leg (+)

bicamellie cpr

Pdt ≈ 180 cm

L open
3 wts

Dr. Nadia BOUGA
Gynécologue - Obstétricienne
152 Bd. Saïd
0522 497 44

شارع ابا احمد بالفديري الطابق الرابع (بجانب مصحة بالفديري) الدار البيضاء (à coté de clinique belvédère)

الهاتف: 05 22 40 97 40 / 05 22 40 97 44

DR NADIA BOUGA
152 BD BA-HMAD BELVEDERE
TEL /022409740 FAX /022409744

NOTE D'HONORAIRES

NOM : SERKAT

PRENOM : Zineb

ACTE : ECHOGRAPHIE

DATE : 17/07/2023

MONTANT : 300 DH

*DR Nadia BOUGA
Obstétricienne
152 Bd Ba Hmad
Tel. 02-40-70-40/44*

ARRETER LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE TROIS CENT DIRHAMS.